

C.C.A.S. d'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-
MARNE



CANTON DE SERRIS
Arrondissement de Torcy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

N° 2023/06/08

SEANCE DU 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 06 juin 2023, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 10

NOMBRE DE VOTANTS : 10

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX (ayant quitté la séance pour ce point avec le pouvoir de M. GENTY), Mme Marie-Madeleine GALLET, Mme Samia BRESCHIGLIARO, Mme Elisabeth CHENNEBAULT, Mme Caroline EPINAT, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Eléonore JOCK, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

ABSENTE EXCUSEE : Mme Corinne CESARIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie-Madeleine GALLET

OBJET : Compte Administratif 2022

Madame Marie-Madeleine GALLET rappelle que le compte administratif reprenant l'exécution budgétaire de l'ordonnateur, est en parfaite concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Après avoir commenté et répondu aux questions posées, il est précisé que le Compte Administratif 2022 est arrêté aux sommes suivantes, y compris les reports de l'exercice précédent :

COMPTE C.C.A.S.	Dépenses	Recettes	Résultat 2022	Résultat antérieur 2021	Résultat de clôture 2022
Section d'Investissement	6 000.00 €	0.00 €	-6 000.00 €	9 053.15 €	3 053.15 €
Section de Fonctionnement	147 366.59 €	135 730.00 €	-11 636.59 €	45 951.15 €	34 314.56 €

Considérant que la Vice-Présidente, a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que Monsieur Ghislain DELVAUX, Président, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à la Vice-Présidente, pour le vote du compte administratif ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE un excédent en Investissement de 3 053.15 € et un excédent de Fonctionnement de 34 314.56 €

APPROUVE le Compte Administratif 2022 du C.C.A.S., arrêté aux sommes précitées,

DECIDE d'affecter définitivement l'excédent de clôture de fonctionnement comme suit :

31 307.71 € en report à la section de fonctionnement (ligne 002 – Résultat reporté ou anticipé)

3 006.85 € en report à la section d'investissement (ligne 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)

APPROUVE l'état des subventions versées aux associations présenté page ANNEXE IV – B1.7

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 15 juin 2023

Le Président,


Ghislain DELVAUX



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13
 Nombre de membres présents : 10
 Nombre de suffrages exprimés : 10
 VOTES :
 Pour : 10
 Contre : -
 Abstentions : -

Date de convocation : 06/06/2023

Présenté par (1) Le Président.
 A Esbly, le 15/06/2023
 Le Président



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Esbly, le 15/06/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BRESCHIGLIARO Samia	
CESARIN Corinne	
CHENNEBAULT Elisabeth	
DELVAUX Ghislain	
EPINAT Caroline	
GALLET Marie-Madeleine	
GENTY Julien	
HEDRICOURT Tulla	
JOCK Eléonore	
LEPOIVRE Valérie	
LHULLIER Patricia	
PITARI Francesco	
ROCHE Thérèse	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/06/2023, et de la publication le 21/06/2023
 A ESBLY, le 21/06/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil d'administration.